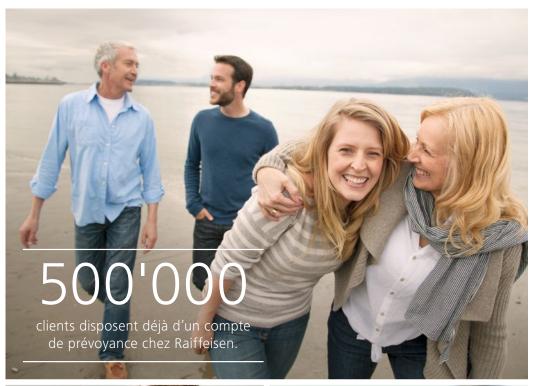


Conseil en prévoyance

Assurez votre avenir.



Ouvrons la voie







Au cours de la vie, vos besoins, vos rêves et vos objectifs ne cessent de changer. Il est donc d'autant plus important de faire en sorte que votre situation financière puisse répondre aux situations espérées aussi bien qu'aux circonstances imprévues.

Plus tôt vous vous intéresserez à votre prévoyance, mieux nous pourrons planifier et mettre en œuvre pour vous une solution individualisée. Votre conseiller personnel Raiffeisen se fera un plaisir de vous aider dès aujourd'hu à préparer votre avenir.

Prévoir de façon optimale, pour toutes les situations.

Notre conseil en prévoyance globale tient compte de tous les aspects et phases de la vie. Quels sont les plus importants pour vous?

Souhaitez-vous faire croître votre patrimoine et planifier vos finances pour votre retraite?	Souhaitez-vous assurer votre capacité financière pour conserver votre logement en propriété en cas d'accident, d'invalidité ou de décès?
☐ Oui	☐ Oui
☐ Non	☐ Non
Souhaitez-vous assurer vos finances	Votre priorité est-elle d'assurer la
au cas où vous ne pourriez plus travailler	sécurité financière de votre famille ou
pour des raisons de santé?	votre conjoint?
☐ Oui	☐ Oui
☐ Non	☐ Non

Quelles sont vos priorités?

Que vous songiez à fonder une famille, à acheter un logement ou à planifier votre retraite - chaque phase de la vie entraîne des besoins particuliers. Votre couverture d'assurance et votre prévoyance personnelles vous accompagnent donc toute votre vie. Tout comme nous.

Phase de la vie	Profession	Famille	Propriété du logement	Assise financière	Retraite
	Objectifs d'épargne (pour la propriété du logement, devenir indépendant, la retraite)				
Prévoyance	Optimisatio	n fiscale (économ	ies potentielles, i		iements) il en retraite
Couvertures	Assurer vos		Assurer la ca		

Votre prévoyance repose sur trois piliers.

En Suisse, le système de prévoyance repose sur trois piliers: le pilier étatique, le pilier professionnel et le pilier privé. C'est sur ce troisième pilier que vous pouvez jouer pour améliorer votre prévoyance.

1er pilier: la prévoyance étatique

Elle sert à répondre à vos besoins financiers vitaux durant la retraite, vous couvre en cas d'invalidité et assure ceux qui vous survivent en cas de décès.

2º pilier: la prévoyance professionnelle

En complément du 1^{er} pilier, les caisses de retraite fournissent 60-70% de votre dernier salaire percu. Cela vise à vous permettre de maintenir autant que possible votre mode de vie habituel.

3º pilier: la prévoyance privée

Avec la prévoyance individuelle volontaire, vous pouvez activement améliorer votre situation au moyen de diverses solutions personnalisées d'épargne et d'assurance. On distingue la prévoyance liée (pilier 3a) de la prévoyance libre (pilier 3b).



Le troisième pilier.

Avec les piliers 3a et 3b, vous vous occupez de demain et vous en profitez dès aujourd'hui. Outre votre couverture personnelle, vous avez droit à des avantages fiscaux et à des taux d'intérêt préférentiels.

La prévoyance individuelle du 3^e pilier vous apporte plusieurs avantages:

- La prévoyance privée bénéficie d'une fiscalité privilégiée.
- La rémunération préférentielle fait croître plus vite votre capital (par rapport à un compte épargne).
- Des risques comme le décès ou l'invalidité peuvent être couverts, afin de vous protéger financièrement ainsi que vos proches.

Pilier 3a: la prévoyance liée

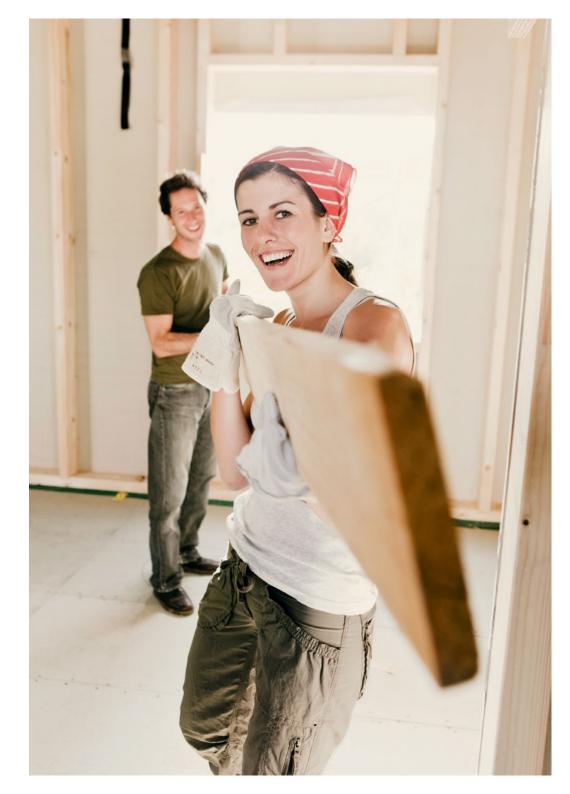
Organiser votre prévoyance avec ce pilier en vaut doublement la peine: vous bénéficiez de taux d'intérêt préférentiels et pouvez en outre déduire les montants placés de votre revenu imposable. Le capital ainsi accumulé servira à votre prévoyance vieillesse. Dans certains cas, comme pour l'achat d'un logement ou pour démarrer une activité professionnelle indépendante, vous pouvez même retirer des avoirs.

Pilier 3b: la prévoyance libre

Avec le pilier 3b, vous vous constituez un matelas financier pour vos objectifs et vos rêves une fois à la retraite. En outre, vous vous couvrez en cas d'invalidité et en cas de décès, vos survivants seront protégés contre le besoin. Toutes sortes de solutions d'épargne, de placement et d'assurance s'offrent à vous dans ce cadre.

Notre conseil

Posez dès maintenant les bases d'une retraite confortable et sereine, en investissant dans le pilier supplémentaire 3b.



Prévoir pour demain. Payer moins d'impôts dès aujourd'hui.

Le pilier 3a n'est pas seulement un complément important pour pallier les lacunes dans la prévoyance: il vous permet aussi de payer moins d'impôts.

L'épargne fiscale

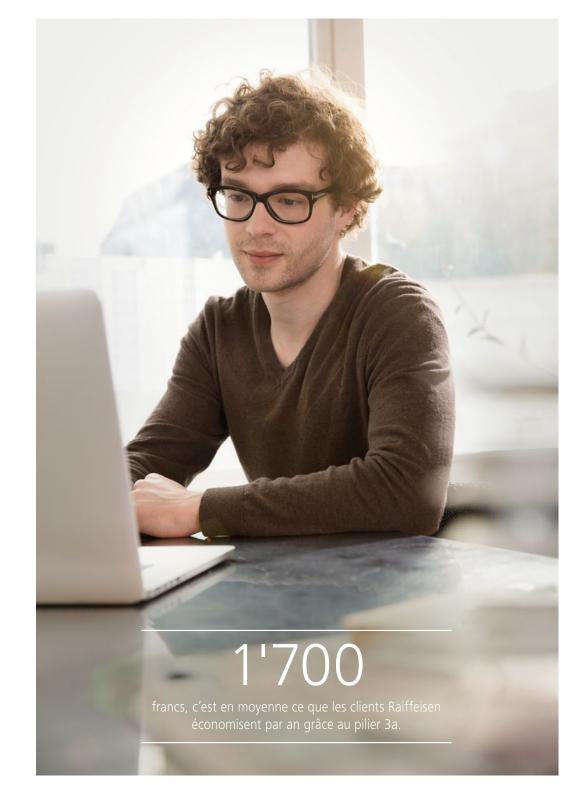
Vous pouvez déduire de votre revenu imposable vos versements au pilier 3a; cela peut réduire votre charge fiscale annuelle de 25% en moyenne. Pendant la phase d'épargne, votre avoir de prévoyance est exonéré de l'impôt sur la fortune, tandis qu'un taux d'imposition réduit s'applique aux paiements.

Plusieurs comptes de prévoyance

Vous pouvez encore accentuer l'effet d'épargne fiscale en répartissant votre épargne sur plusieurs comptes du pilier 3a chez Raiffeisen. Ainsi, l'impôt sur le capital dû lors du paiement peut être réparti sur plusieurs années, ce qui vous fait épargner encore davantage en impôts!

Optimisation fiscale après le départ à la retraite

Si vous poursuivez une activité professionnelle une fois atteint l'âge officiel de l'AVS, vous pouvez continuer à effectuer des versements fiscalement avantagés sur le pilier 3a jusqu'à l'âge de 70 ans – même si vous réduisez votre taux d'occupation.



Il n'est jamais trop tôt pour penser à plus tard.

En planifiant tôt et précisément votre prévoyance, vous pouvez combler de manière ciblée les éventuelles lacunes en cas d'incapacité de travail, de décès et à un âge avancé. Il est important de s'y prendre à temps.

Pour cela, nous analysons votre situation actuelle et vous exposons les prestations auxquelles vous pouvez prétendre pour chacun des piliers. Notre analyse vous montre également les éventuelles lacunes et comment les combler. Ensemble, nous établissons alors une stratégie qui convient à vos besoins individuels.

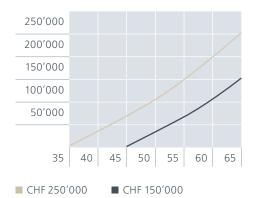
Prévoyance vieillesse

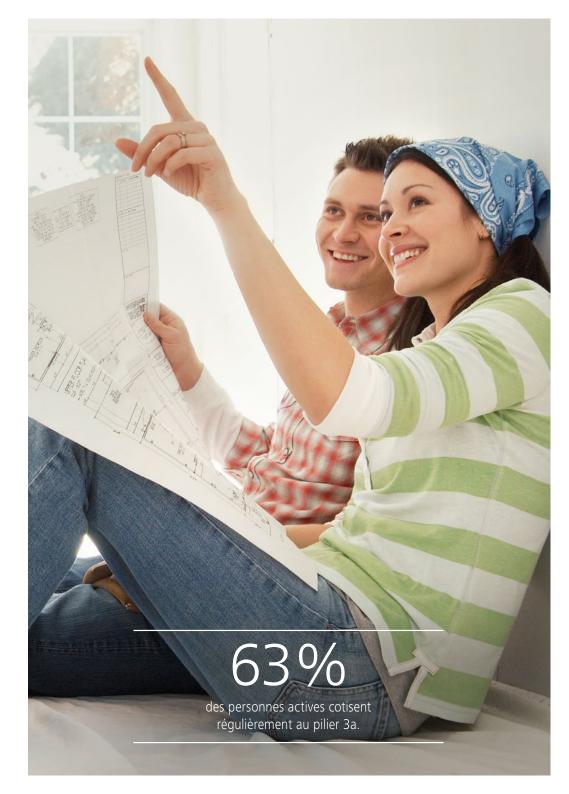
La prévoyance pour votre retraite nécessite une attention toute particulière. Pour pouvoir maintenir le mode de vie auguel vous êtes accoutumé, il vous faudra environ 80% de votre dernier salaire. Or, en général, les 1er et 2e piliers, obligatoires, ne vous permettent pas d'atteindre ce taux. C'est pourquoi le pilier 3a est une composante incontournable de vos plans pour vos vieux jours.

Bon à savoir

Les comptes du pilier 3a bénéficient d'une rémunération préférentielle: c'est pourquoi il est bon d'y contribuer dès que possible.

Si vous y cotisez dès le début de l'année, vous profitez d'un taux d'intérêt avantageux toute l'année. L'exemple suivant vous montre qu'il n'est jamais trop tôt pour épargner: si vous investissez, à l'âge de 35 ans, 500 francs par mois dans le pilier 3a, à un rendement de 2%, vous disposerez à 65 ans d'un avoir d'environ 250'000 francs. Mais si vous ne commencez à cotiser qu'à l'âge de 45 ans, cet objectif fond de 40%.





Planifiez aussi pour l'imprévu.

Même un avenir parfaitement planifié peut être réduit à néant par un événement imprévu. Mieux vaut donc parer à toute éventualité.

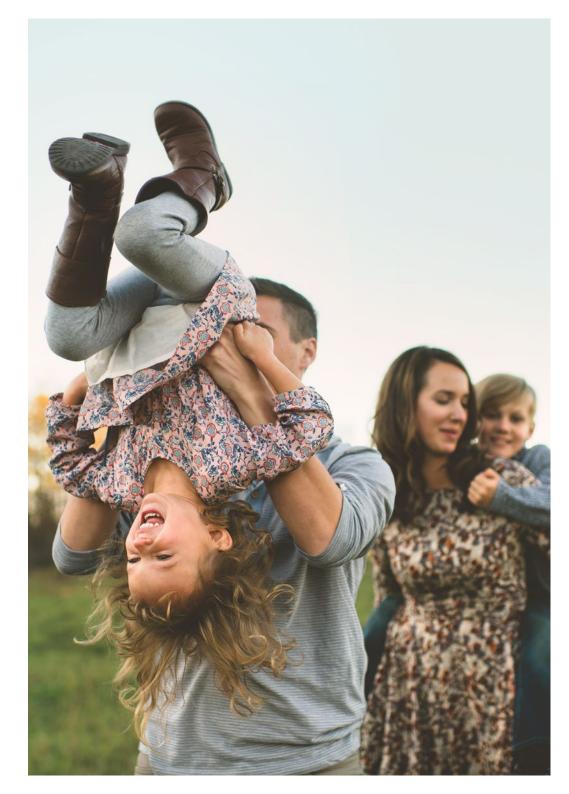
Incapacité de gain (invalidité)

Le principal malheur qui puisse survenir dans une vie professionnelle, c'est de se retrouver soudainement dans l'impossibilité physique de gagner sa vie. Un actif sur 16 est bénéficiaire de l'assuranceinvalidité; il ne faut donc pas sous-estimer le risque d'incapacité de gain.

Dans près de 90% des cas, la cause de l'invalidité est une maladie. Or en cas de maladie, les prestations des 1er et 2e piliers ne s'élèvent qu'à environ 70% de votre revenu d'activité: l'écart devrait être couvert par votre prévoyance privée. Au moyen d'une analyse détaillée de votre prévoyance, nous vous montrons les problèmes éventuels et vous proposons des remèdes adaptés.

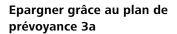
Décès

Contrairement à ce qu'on croit souvent, le risque de mourir de maladie est bien plus élevé que le risque de décès par accident: plus de 90% des décès en Suisse sont dus à la maladie. En cas de décès suite à une maladie, les prestations de pension prévues par la loi ne s'élèvent qu'à 60% de votre salaire antérieur. Une assurance décès permet de combler à moindre coût la chute de revenus, vous permettant de protéger vos proches contre le besoin en couvrant les paiements hypothécaires, les remboursements, les loyers et autres obligations financières.



Prévoir par différents moyens. Pour tous les chemins de la vie.

Personne ne peut dire avec certitude quels chemins prendra sa vie. Raiffeisen ne se limite pas à vous proposer un compte de prévoyance: vous obtenez une véritable solution globale – bâtie sur différents piliers et ajustée sur mesure à vos besoins, à court et à long termes.



Le compte de prévoyance constitue la base de votre troisième pilier. Il vous permet de profiter d'un taux d'intérêt préférentiel et d'économiser en impôts chaque année. C'est vous qui décidez quand et combien y verser, et dans certains cas, vous pouvez même retirer des avoirs.

Les fonds de prévoyance – la prévoyance aux perspectives de rendement

Les fonds de prévoyance Raiffeisen vous permettent de choisir entre des profils rendement/risque différents. Les fonds Raiffeisen Pension Invest Futura investissent selon des critères de durabilité.



De la sûreté pour votre prévoyance

Notre couverture des objectifs d'épargne assure vos montants d'épargne dans le cadre du plan de prévoyance 3a de Raiffeisen. En cas d'invalidité suite à un accident ou une maladie, la dernière cotisation versée est garantie jusqu'à l'âge de la retraite; vous êtes ainsi assuré d'atteindre vos objectifs d'épargne pour la retraite.

Couverture individuelle – les solutions d'assurance de Raiffeisen

Que vous souhaitiez protéger vous-même ou vos proches, ou compléter votre prévoyance: votre conseiller Raiffeisen analyse votre situation personnelle pour mettre en place une solution qui correspond à vos besoins. Nous proposons nos produits d'assurance en partenariat avec la Mobilière – un partenaire de confiance.

16 | PRÉVOYANCE PRÉVOYANCE | 17

Préparez votre avenir, avec nous. Demandez un entretien de conseil.

Les listes de contrôle suivantes constituent un premier pas vers un conseil en prévoyance détaillé. En effet, plus vous nous fournissez d'informations personnelles, mieux nous pourrons vous conseiller.

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à notre conseil en prévoyance? Veuillez cocher les options pertinentes et noter les sujets que vous aimeriez explorer plus en détail.

Vue d'ensemble de ma situation en matière de prévoyance et de prestations	Couverture du partenaire
Couverture du logement en propriété (financement, revenus)	Prévoyance en vue de la retraite
Couverture de la famille (invalidité, décès)	Optimisation fiscale



Documentation nécessaire pour un entretien de conseil complet:

☐ Budget des dépenses	☐ Informations concernant les immeubles
Relevés de compte AVS individuels	les inineubles
E Releves de compte Avs maividaels	Assurances vie: polices
☐ Certificats de votre caisse de retraite,	
règlements de la caisse	Certificat de votre caisse maladie
☐ Informations sur le versement du	Relevés des comptes de prévoyance
salaire en cas de maladie/accident	et de libre passage
(extrait du contrat de travail ou	
règlement du personnel)	☐ Imposition actuelle ou déclaration
	fiscale récente

18 | PRÉVOYANCE | 19

Votre conseiller personnel se fera un plaisir d'aborder avec vous vos solutions de prévoyance!

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur raiffeisen.ch/prevoyance